



CICER Saison 2024-2025

Fiche de mise à Disposition avec Indemnité Compensatoire pour l'Utilisation

Centre d'Initiation à la Canne, à l'Escrime, à la boxe française et aux techniques de Rue

Désignation	Quantité	Tarif MDICU	valeur article	total MDICU	Total valeur
masque escrime/canne		27 €	89,00 €		
Gant escrime		15 €	45,00 €		
sous-cuirasse escrime		12 €	72,00 €		
Pantalon escrime		12 €	87,00 €		
Veste escrime		15 €	105,00 €		
Fil de corps escrime		12 €	32,00 €		
Epée lame FIE		30 €	195,00 €		
casque savate boxe française		10 €	45,00 €		
casque à grille self défense		35 €	135,00 €		
paire de gants canne de combat		15 €	75,00 €		
paire de gants savate BF		20 €	50,00 €		
tenue canne de combat		55 €	350,00 €		
gant cuir canne de combat		35 €	165,00 €		
gant escrime historique		35 €	165,00 €		
tenue escrime historique		75 €	395,00 €		
renfort masque escrime		25 €	115,00 €		
arme escrime historique		75 €	350,00 €		
assurance lame escrime historique*		80 €	80,00 €		
Montant total MDICU					
Montant total de la caution					

* L'option assurance vous permet d'éviter la facturation du coût total d'une arme en cas de casse sur une arme d'escrime historique dans le cadre d'une utilisation normale et sous l'autorité d'un enseignant.

Je soussigné, Madame, Monsieur :

prendre en MDICU les équipements indiqués dans le présent tableau pour la saison 2024-2025. Ces équipements ne peuvent faire l'objet d'une pratique commerciale de type location et doivent être utilisés exclusivement à mon profit ou à celui de mon enfant.

Par le présent document je reconnais que le chèque de dépôt de garantie sera encaissé en cas de défaut de retour de matériel.

La MDICU du matériel entraîne la remise du paiement de la dite MDICU, et la remise d'un chèque de caution du montant total de la valeur du ou des articles. Le chèque de caution n'est pas encaissé et sera restitué en fin de saison avec le retour du matériel au CICER. Le matériel doit être rendu propre et en bon état. Toute dégradation fera l'objet d'une facturation sur le montant des frais de remise en état, ou de rachat du matériel dégradé. La restitution du matériel est obligatoire aux dates et conditions précisées par le bureau du CICER.

Les vêtements doivent être rendus propres. En l'absence de restitution du matériel et après rappel de retour, le chèque de caution est encaissé. Des frais de dossier d'un montant forfaitaire de 75€ seront automatiquement déduit en cas de remboursement de caution.

NOM :

N°Chèque:

Prénom:

Banque :

MDICU: Mise à disposition avec Indemnités Compensatoire pour l'utilisation

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"